



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-488

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 juin 2025, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2025-488

Objet : Règlement modifiant le Règlement numéro 2023-445 sur la tarification

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 16 juin 2025

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et
contractuelles et greffière adjointe

